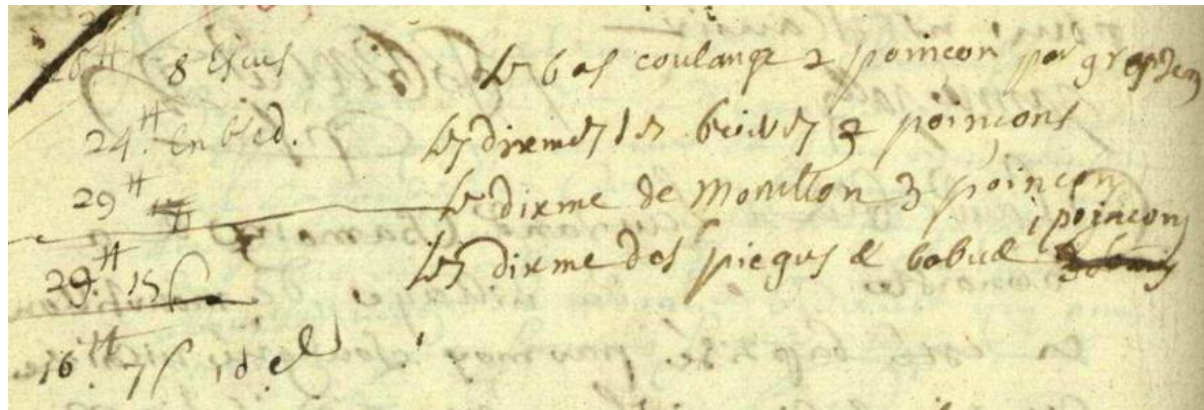




Extraits des notes du curé de Coulanges en 1682
 (78 E-DÉPÔT GG3 vues 61-62/72 – COULANGES-B (années 1665-1683))



Les écritures en haut à gauche ont été barrées ! L'orthographe du prêtre est très approximative notamment concernant les pluriels. Pour s'assurer de la bonne orthographe des noms de lieux-dits, il est intéressant de comparer avec d'autres actes.

Sachant qu'un écu équivalait à 3 livres :

8 Escus (8 x 3 = 24 livres) Le bas coulange 2 poinçon(s) par grosJean**
24 livres En bled Les dixmes des brieres 3 poinçons
29 livres Le dixme de monillon 3 poinçons
29 livres 15 s(ols) Les dixme(s) des piegus & babus 1 poinçons (Pas nécessité de s à poinçon ! A remarquer le point sur la barre du 1 !)

16 livres 7 s(ols) 10 d(eniers) ???

** Les futailles ou tonneaux pour les vins étaient des poinçons et des quarts contenant ½ poinçon. Le poinçon de vin « jauge bourbonnaise », en 1475, selon le Talamus¹ aurait dû contenir 366 pintes mesure Moulins mais vu les dimensions données contenait beaucoup moins. Les différents poinçons utilisés en Bourbonnais étaient censés contenir :

Montluçon	200 pintes de Paris	186 litres
Lapalisse- St Gérard le Puy	220 pintes de Paris	205 litres
Moulins	224 pintes de Paris	208 litres
Bourbon-Billy	200 pintes du pays	214 litres
Gannat-St Pourçain	240 pintes de Paris	223 litres
Hérisson	160 pots du pays	257 litres

Le poinçon de Moulins équivalait au tonneau de Mâcon et celui de Gannat et St Pourçain différait peu de celui de Bourgogne. Coulanges se trouvant dans le secteur de Moulins, cela donne une idée des quantités de vins.

m^e pierre & m^e philibert le total 8 p(oin)sons**
Le total par grosjean (= Grosjean/Gros Jean²) a 9 poinçons par miland (& = et) margolet

¹ « Etude sur les poids et mesures en Bourbonnais » – L. Fanaud – Bull. SEB 1951.

² Bien qu'au XVII^e siècle, il soit encore fait usage du « i » en place du « j » dans certains noms communs ou propres : « grosjean » pour Grosjean » ou « Gros Jean », « iaillot » pour « Jaillot ». Dans la première moitié du XVI^e siècle, la distinction entre les graphies i et j n'est pas faite dans les textes imprimés, encore moins dans les textes manuscrits ; elle commencera en imprimerie au milieu du siècle et ne finira de s'opérer qu'en la 2^e moitié du XVII^e siècle où l'alphabet aura alors 26 lettres au lieu de 24 par adjonction du J et du V. Le premier imprimeur qui employa les caractères j et v fut Jehan de Tournes, en 1558. On appela ensuite ces lettres « consonnes ramistes » du nom de Ramus puis consonnes hollandaises avant qu'elles ne soient officiellement adoptées par l'Académie en 1694.

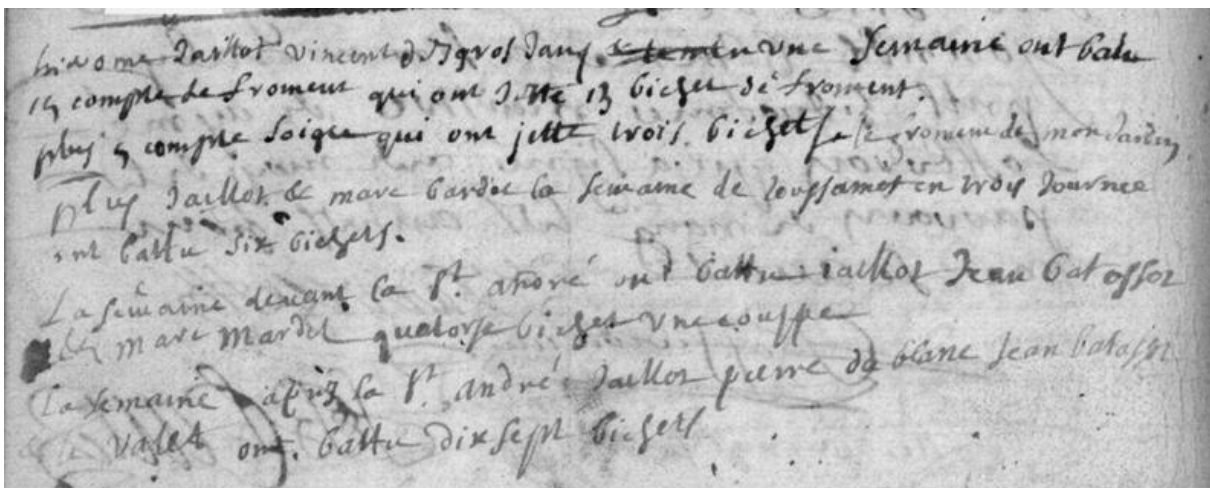
Le total par grosiean a 9 poinçons m^e pierre et milan a 9 poinçons

A remarquer l'orthographe de poinçon, tantôt avec s, tantôt avec ç... oubli de la cédille à la 2^{ème} ligne !

Quelques mots sur l'introduction progressive de la cédille dans les textes imprimés et manuscrits. Au XVI^e siècle, la cédille était loin d'être en place ; on écrivait encore : « I ay receu ; j ay apperceu » prononcés j'ai reçu et j'ai aperçu comme actuellement. Dans le premier « traité d'orthographe » imprimé en 1529, on proposait encore d'écrire nous sceavons, vous sceavez avec un e pour adoucir le c devant a, o, u. Des imprimeurs furent à l'origine de l'évolution : Tory introduisit la cédille imitant l'espagnol ; Estienne refusa cette innovation et persista à écrire le c sans la cédille dans facon, lecon... Il aurait préféré un e intercalé. Certains mots passèrent à deux s comme masson que l'on trouve écrit ainsi dans les marchés de travaux à Moulins ; Berlaimont appelait le ç, le « c à quèue » et proposait en 1556 de l'utiliser pour rendre « le langage plus doux » en remplaçant le « ch » dans « fachon, franchois et chavoir » qui deviendraient « façon, François et savoir ».

Ce qui valait pour l'imprimerie mit beaucoup de temps à devenir l'usage dans les textes manuscrits. J'ai rencontré la première cédille bien formée dans un acte du 5 août 1577 à Moulins : « de façon que apres son decedz... ». En revanche, j'ai aussi trouvé en 1583 le prénom « Franceoys » avec un e alors qu'il est encore écrit régulièrement sans cédille à cette époque.

On trouve aussi régulièrement et à tort le c manuscrit sans sa cédille après le s : scavoir au lieu de sçavoir, asscavoir au lieu de assçavoir...



Hierosme (= Jérôme) Jaillot vincent des gros Jans (= des Gros Jeans) ///// une semaine ont batu/battu

15 compte(s) de froment qui ont Jette/jeté 13 bichet(s) de froment.

plus 5 compte(s) soigle qui ont jette/jeté 3 bichets le froment de mon Jardin

plus Jaillot et marc bardet la semaine de toussaint en trois Journees ont battu six bichets.

La semaine devant la st andré ont battu iaillot (= Jaillot) Jean batassot

& marc mardet quatorze bichet(s) une coupe

La semaine apres la st andre Jaillot pierre du blanc Jean batassot

& le valet ont battu dix sept bichets

Dans les minutes notariales du XVI^e, le i est encore très présent dans des mots comme « subiect » pour subject/sujet, « tousiours » pour toujours/toujours, « adiouster » pour adjouster/ajouter... Beaulieux cite trois exemples de mots où les deux prononciations de la lettre i ont été en concurrence ; on a ainsi relevé dans les minutes de Moulins :

- Ierusalem ayant évolué en Hierusalem, façon latin, et en Jerusalem puis Jérusalem.
- Ierosme ayant évolué en Hierosme, façon latin, parfois écrit Gerosme et depuis devenu Jérôme. Il était écrit dans les minutes avec les orthographes Yerosme et Ihierosme.
- Iacinte ayant évolué en Hyacinte, façon latin, et Jacinte ou jacinthe, le prénom et la fleur.